



Communauté de Communes
DE CEZE CEVENNES

PLAN DE FORMATION DU PERSONNEL



Ce document définit les droits et obligations des agents de la collectivité
en matière de formation.

Soumis pour avis au Comité Social Territorial le 11 avril 2023

INTRODUCTION

Le plan de formation :

Le plan de formation est un outil au service du développement des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et à la qualité du service public

Celui-ci permet d'anticiper et d'accompagner les évolutions que va connaître la collectivité :

- évolutions souhaitées (orientations / projets / changements d'organisation) ou évolutions contraintes (nouvelles réglementations / évolutions technologiques, sociologiques)

Il permet également d'accompagner les parcours professionnels des agents.

Le choix de la collectivité est d'établir un plan annuel soumis au Comité Social Territorial
Après avis une copie est adressée au CNPFT ANTENNE GARD LOZERE.

Edito Président :

Mesdames, Messieurs,

La formation est indispensable autant pour la collectivité que pour les agents.

La formation est gage d'une qualité du service public qui est l'élément moteur qui doit conduire les agents dans leur action au quotidien.


Olivier MARTIN

Présentation de la collectivité :

La collectivité œuvre pour une véritable politique de développement des compétences de ses agents et de ses services. C'est aussi l'occasion de se pencher sur les évolutions prévues, les éventuels changements d'organisation et de réaliser un état des lieux des compétences disponibles dans la collectivité.

Réforme de la Fonction Publique Territoriale :

Le Décret 2017-928 en date du 6 mai 2017 vient préciser, dans le prolongement d'une ordonnance du 19 janvier 2017, les modalités d'application du compte personnel d'activité (CPA) et du compte de formation (CPF) au sein de la fonction publique, notamment les modalités d'utilisation du compte. Ces dispositions s'appliquent aux fonctionnaires et aux agents contractuels des trois versants de la fonction publique.

Le compte personnel de formation est une partie du compte personnel d'activité. Il s'applique aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le compte personnel de formation remplace le DIF. Un crédit de 150 heures au total

Le CPF est mobilisé à l'initiative de l'agent, dans la perspective d'un projet d'évolution professionnelle et après accord de l'employeur. Les agents peuvent l'utiliser pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Les formations continues proposées par un plan de formation sont aussi éligibles au dispositif.

Par ailleurs, le CPF s'articule avec les dispositifs de préparation aux concours et de validation des acquis de l'expérience (VAE), les bilans de compétence et le congé de formation professionnelle.

Le CPF se substitue au droit individuel à la formation (DIF) depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les agents conservent la totalité des droits acquis au titre de ce dispositif. A la fin de l'année leur compte est crédité de 24 heures. S'ils parviennent à cumuler 120 heures, les heures supplémentaires accordées alors chaque année seront de 12 dans la limite d'un plafond total de 150 heures créditées sur le compte.

Pour un agent devant se reconvertir professionnellement pour prévenir une inaptitude physique peut bénéficier de plus de 150 heures au total. Ce sera le cas aussi des agents ne possédant ni diplôme ni titre professionnel : ils seront dotés d'un crédit de 48 heures par an dans une limite de 400 heures.

Méthodes mise en œuvre pour le plan de formation :

Les besoins en formation sont recueillis lors d'entretiens professionnels mis en place depuis 2015. Cela permet à la direction générale des services et aux différents chefs d'équipe d'obtenir et de recenser les souhaits en formation des agents.

En parallèle, un recueil de besoins individuels et collectifs à destination des agents via les chefs de services, renforce la démarche et permet d'identifier les besoins de formation.

Les Relais Emploi présents sur le territoire :

Le CNFPT évolue vers des formations à distance. Celles-ci impliquent que la Collectivité se dote d'un local équipé de matériel informatique pouvant recevoir les agents qui suivent une formation à distance. Ce local permet aux agents de suivre leur formation en toute sérénité sans être sur leur poste de travail. La collectivité dispose d'un relais emploi avec plusieurs antennes (st Ambroix, Bessèges...) qui se prête à cette activité en dehors des ouvertures au public.

Classification des formations

Les formations obligatoires se déclinent sous plusieurs formes :

✓ **La formation d'intégration et de professionnalisation** obligatoire, se substitue à la Formation Initiale (Formation Avant Titularisation et Formation d'Adaptation à l'Emploi) :

× Les actions d'intégration sont dispensées en début de carrière aux agents de toutes catégories (A, B, C). (Sauf pour les agents nommés après promotion interne).

× Les actions de professionnalisation seront dispensées tout au long de la carrière et à l'occasion de l'affectation dans un poste de responsabilité.

× Les actions de professionnalisation au 1^{er} emploi.

Les formations facultatives comprennent quant à elles :

✓ **La formation de perfectionnement** à la demande de l'employeur ou de l'agent, qui correspond à l'ancienne appellation 'Formation continue'.

Lorsque la formation est à l'initiative de l'agent et, en cas de désaccord entre l'agent et l'employeur pendant 2 années successives, celui-ci bénéficie d'une priorité d'accès aux actions de formation équivalentes organisées par le CNFPT.

✓ **La formation de préparation aux concours et examens de la Fonction Publique,**

✓ **La formation personnelle** suivie à l'initiative de l'agent,

✓ **Les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française.**

✓ **Le compte personnel de formation**

Le compte personnel de formation se substitue au droit individuel de formation. Il renforce le droit à la formation des agents. Le compte personnel de formation et l'une des trois briques du compte personnel d'activité qui à terme comprendra aussi un compte personnel de prévention de la pénibilité et un compte d'engagement citoyen. (Les formations de préparation aux concours et examens s'effectuent dans le cadre du CPF)

✓ **Le livret individuel de formation** qui retrace les formations et bilans de compétences. Il est la propriété de l'agent qui en garde la responsabilité d'utilisation, tout au long de sa carrière.

✓ **La Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle (R.E.P.)** a pour objectif de favoriser le recrutement, la promotion et la mobilité dans la Fonction Publique Territoriale. Elle s'applique aux fonctionnaires et aux candidats aux concours de la Fonction Publique Territoriale.

✓ **Le Bilan de compétences** a pour objectif de permettre aux employés d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Par ailleurs, précédemment, la législation avait instauré le dispositif suivant qui se voit confirmé par la loi de février 2007. Il s'agit de :

✓ **La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.)**. Elle permet la reconnaissance officielle de l'expérience professionnelle, associative ou bénévole en vue d'obtenir un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P.), sous condition que ceux-ci soient inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Remarque : Les conditions d'application de ces dispositifs de formation sont précisées dans le Règlement formation de la collectivité.

Bilan des formations individuelles réalisées en 2022

Formations dispensées par des organismes hors CNFPT

INTITULE	Nb agents	Présence	montant
CACES ENGIN DE CHANTIER R482 CAT A	1	28 Heures soit 4 jours	690 euros
ADEME FORMATION MATRICE DES COUTS	3	57 HEURES	/

Formations dispensées par le CNFPT

Les thématiques formations sont au nombre de : 17

31 agents ont suivi ces formations

63 jours sont comptabilisés pour des formations individuelles.

5 formations ont été programmées mais annulées en cours d'année

INTITULES	Nb agents	nb jours	Type de formation
Intégration catégorie C	2	10	intégration
Intégration catégorie A	1	10	intégration
La communication et les relations professionnelles	1	3	1 ^{er} emploi
L'argumentation et la structuration des idées	1	2	1 ^{er} emploi
La prise de parole en public	1	3	1 ^{er} emploi
La rédaction des actes et des délibérations relatifs à la gestion de la commune	2	4	professionnalisation
Sauveteur secouriste au travail (initial)	2	4	professionnalisation
Powerpoint perfectionnement	1	1	professionnalisation

Le cadre réglementation des marchés publics	1	1	1 ^{er} emploi
Le rôle de l'agent de maîtrise auprès de son équipe technique	1	2	1er emploi
Evaluer préparer et conduire son entretien professionnel	1	0.5	webinaire
L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnel non-électricien) formation initiale	2	4	professionnalisation
La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	2	4	professionnalisation
Initiation plomberie	1	3	1 ^{er} emploi
Les techniques d'hygiène et de désinfection des locaux	1	1	professionnalisation
La police des campagnes et la police de l'environnement	1	3	professionnalisation
L'agent face à l'incivilité des usagers des espaces publics	1	3	professionnalisation
Manipulation des extincteurs	9	4.5	professionnalisation

Bilan des formations en union réalisées en 2022

Collectivité accueil	Thématique de formation	Effectif formé	Nombre de jours dispensés
GAGNIERES	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non électriciens) : formation initiale	15	30
ST BRES	La rédaction des actes et délibérations relatifs à la gestion de la commune	14	28
GAGNIERES	SST INITIAL	9/10	18
ROBIAC	Manipulation des extincteurs	25	12,5

4 formations se sont déroulées sur le territoire de Cèze Cévennes. 73 agents (toutes collectivités confondues) ont bénéficié de formation en union pour 88.5 jours effectués.

Les besoins de formations individuelles pour 2023

INTITULES	Nb agents	nb jours	Type de formation
Les techniques de créativité pour dynamiser un groupe et innover : niveau 1 et 2	2	12	professionnalisation
Flash RGPD les rendez-vous de la protection des données personnelles	1	distantiel	professionnalisation
La loi des finances 2023 et les collectivités territoriales	1	1	professionnalisation
Approche de la fragilité et de la vulnérabilité des publics	1	2	1 ^{ER} emploi
L'organisation et la gestion de son temps	1	2	1 ^{er} emploi
Le pitch : convaincre rapidement	1	3	1 ^{er} emploi
Le développement de la confiance en soi	1	3	1 ^{er} emploi
La maîtrise de la prise de parole en public	2	6	1 ^{er} emploi
L'aménagement des espaces publics et la multi modalité	1	2	professionnalisation
Initiation plomberie	2	6	1er emploi
L'entretien du matériel pour les espaces verts	3	9	1 ^{ER} emploi
Vers une mobilité durable sur les territoires à vocation touristique	1	2	professionnalisation
Les écrits professionnels courriers et notes internes	3	6	professionnalisation
Le télétravail : savoir s'organiser et développer son efficacité	2	3	professionnalisation
La criminalistique des feux de forêts	1	3	professionnalisation
L'entretien professionnel : un acte d'engagement	2	4	professionnalisation
Le gardien de déchèterie	2	6	professionnalisation
La formation continue obligatoire des assistants de prévention	1	2	professionnalisation
L'acquisition des compétences de formateur en prévention des risques liés à l'activité physique	1	8	professionnalisation
La gestion d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public	1	2	1 ^{er} emploi
L'émotionnel au service de la décision et du management	1	3	1 ^{er} emploi
La gestion financière administrative et technique des marchés de travaux	1	2	1 ^{er} emploi
Atelier de savoir : formation aux compétences de base	1	20	professionnalisation
Atelier de savoir : développer ses compétences en Français	1	10	professionnalisation
La sécurité incendie dans les ERP	1	2	professionnalisation

Les formations dans les différents thèmes seront suivies par 35 agents pour 121.5 jours.

BESOINS DE FORMATIONS COLLECTIVES SUR LE TERRITOIRE DE CEZE CEVENNES CNFPT

Thématique de formation envisagée	contenu à préciser	effectif à former	Nombre de jours	/
REPORT 2022				
L'entretien des stations d'épuration - niveau 2 - fonctionnement des installations de traitement : traitement par culture libre (boues activées)	/	11	2	2
SECURITE				
Habilitation électrique BS		12	2	2
SST Initial	/	22	4	4
TECHNIQUES - Espaces verts, bâtiments				
L'entretien des espaces verts : manipuler une tronçonneuse en sécurité	RODILHAN	15	1	1
FINANCES - MARCHES PUBLICS				
M 57		15	1	1
DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROF.				
Bases EXCEL		12	2	2
EN ATTENTE du point d'étape de JUIN				
Gestion des contractuels de droit public et privé		10	1	
Gestion des absences pour maladies		10	2	
L'élaboration et l'exécution du budget d'une commune de moins de 3500 habitants		10	2	
MAC SST	/	5	1	
Manipulation des extincteurs (2 groupes)	/	12	1	
PRAP		7	2	
			21	12

Préparation aux concours et examens de la Fonction Publique

La préparation aux concours de la Fonction Publique Territoriale est le moyen donné aux agents en vue de passer un concours d'accès à un grade supérieur. Cette formation est dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et passe par le dispositif « Compte personnel formation ».

- 2 agents sont positionnés pour une préparation concours de rédacteur territorial catégorie B pour 2023. (15 jours ½ de formation X 2)
- 1 agent est positionné pour une préparation au concours d'attaché territorial A catégorie pour 2023 (17 jours ½ de formation)

Deux agents présentés aux tests accès préparation au concours de technicien territorial catégorie B n'ont pas obtenu les pré-requis. Un des agents se positionne donc pour des ateliers de savoir. Cela représente 30 jours de formation.

1 agent positionné sur une préparation concours de rédacteur territorial principal catégorie B prévue pour 2023 a renoncé pour incompatibilité de dates de formation.

Formation personnelle

La Formation Personnelle est suivie à l'initiative de l'agent. Aucune demande n'a été recensée.

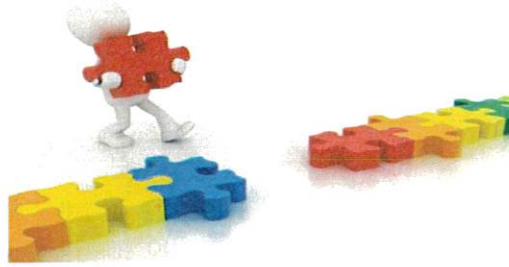


Les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue Française

Aucune demande n'a été formulée par les agents et les Responsables de Services.

Le compte personnel de formation

3 agents sollicitent un crédit d'heures dans le cadre du CPF qui varie selon le domaine du concours.



La reconnaissance de l'expérience professionnelle

Aucune demande n'a été formulée

La validation des acquis de l'expérience professionnelle

Aucune demande de congés pour VAE.

Le bilan de compétences

Aucune demande pour bilan de compétences.

Budget prévisionnel

Frais de mission	7000
Cotisation obligatoire cnfpt	11 900
organismes de formation autres que cnfpt	8000